



Peinture natura tassili défectueuse - odeur de putréfaction

Par **Husson50**, le **16/11/2011 à 18:24**

Bonsoir,

J'ai acheté de la peinture naturelle 100% écologique de marque Tassili (anciennement Natura), auprès d'un distributeur et cette peinture dégage une odeur de putréfaction.

Après vérification dans ses stocks, le distributeur a constaté le même problème d'odeur nauséabonde alors que nos lots ont été fabriqués à deux mois d'écart ou plus.

Le distributeur et une employée du fabricant (Derivery SAS) ont constaté le problème chez moi.

Après bien des difficultés, le fabricant a finalement reconnu une erreur de dosage du conservateur (ayant entraîné une contamination bactérienne) et notre statut de victimes. Pour autant, après trois semaines de vaines tentatives d'accord amiable, à ce jour le fabricant ne m'a pas remboursé la peinture défectueuse et a refusé de prendre à sa charge la réparation des dégâts par une entreprise de peinture.

La seule chose qu'il ait proposé est d'envoyer l'un de ces techniciens pour masquer le problème d'odeur, ce qui n'est évidemment pas satisfaisant car elle ressurgira plus tard et, de plus, cela ne résoud pas le problème des pots contaminés inutilisés et non remboursés.

Considérant que le produit est défectueux, suis-je légalement en droit de demander le remboursement de la peinture contaminée et la réparation des dégâts par une entreprise de

peinture, aux frais du fabricant ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **16/11/2011** à **20:42**

oui, LRAR de mise en demeure
et allez voir une association de consommateurs, vous ne devez pas être les seules victimes

Par **Husson50**, le **17/11/2011** à **10:30**

Merci de votre réponse, je fais le nécessaire.